European Leader Association for Rural Development
Brussels, www.elard.eu

FRENCH PRESIDENCY 2023-2024

LEADER FRANCE
Europe & Ruralités

LEADER et DLAL dans les politiques européennes post 2027

Declaration de Bruxelles, Décembre 2023

Renforcer LEADER/DLAL après 2027

European Leader Association for Rural Development
Brussels, www.elard.eu

Déclaration des acteurs ruraux lors du Congrès européen LEADER 2023 sur LEADER / DLAL

Le 18 décembre 2023, le Congrès européen LEADER s'est tenu à Bruxelles, en Belgique. À cette occasion, les 800 délégués de 38 pays représentant environ 2 600 groupes d'action locale LEADER en Europe et au-delà, des réseaux ruraux, des représentants des autorités de gestion, du Comité des régions, de la Commission européenne, du Parlement européen et du Comité économique et social européen ont discuté de la vision à long terme pour les zones rurales et des politiques de développement rural en ce qui concerne le rôle de LEADER/DLAL (développement local mené par les acteurs locaux). Les conclusions suivantes ont été formulées pour l'avenir de LEADER/DLAL.

Acteurs locaux:

- Nous soulignons le rôle fondamental de la vision à long terme 2040 pour les zones rurales de l'UE mais regrettons l'absence de lignes budgétaires obligatoires et de meilleurs objectifs et indicateurs pour mettre en évidence les avantages de l'approche ascendante et activer le potentiel de LEADER en soutenant la cohésion territoriale, les transitions verte et numérique, en répondant aux changements démographiques, en créant des espaces attrayants dans le cadre d'un développement territorial harmonieux, en fournissant une sécurité alimentaire, des opportunités économiques, des biens et des services pour la société au sens large, en développant des communautés dynamiques axées sur le bien-être, en faisant progresser l'égalité entre les hommes et les femmes, en garantissant de meilleures infrastructures et de meilleurs services. Il est impératif de s'assurer que ce programme bénéficie d'un soutien financier adéquat et qu'il est mis en œuvre de manière simplifiée, comme indiqué dans le rapport de la Commission européenne sur la mise en œuvre de la vision à long terme pour les zones rurales de l'UE et dans les systèmes de suivi existants de l'UE.

Renforcer le rôle de LEADER-DLAL dans les politiques européennes.

Nous nous félicitons de la reconnaissance de l'approche intégrée du développement territorial et de l'objectif stratégique " Une Europe plus proche des citoyens " et de son rôle pour aider à " répondre à la pression sur la démocratie en augmentant l'appropriation des politiques européennes " comme le soulignent le rapport de cohésion de la Commission européenne et la conclusion de " l'étude d'appui à

l'évaluation des coûts et bénéfices de la mise en œuvre de LEADER " de la Direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne. Une réponse appropriée au contexte et aux défis des territoires ruraux peut être trouvée dans l'amélioration de l'efficacité des stratégies locales pour assurer la cohésion d'ici 2050, et dans le renforcement de l'utilisation du développement mené par les acteurs locaux , une méthode qui a été largement adoptée par le biais du programme LEADER depuis 1991.

LEADER est une méthode, un outil, que les acteurs déjà établis connaissent bien. Il ne s'agit pas d'un fonds européen mais d'une philosophie européenne du développement rural avec une méthodologie, des outils de programmation et des valeurs fondamentales : expérimentation, innovation, mise en réseau, participation, coopération, capitalisation et dissémination des bonnes pratiques.

LEADER rend visible les bénéfices du projet européen dans les territoires. Il met l'Europe à la portée de chaque ville, de chaque village et, lorsqu'il est appliqué de manière adéquate, contribue à réduire les tendances eurosceptiques. LEADER est un outil direct qui agit contre la Géographie du mécontentement, telle que définie dans la publication de la DG REGIO du 12 juin 2023.

- Nous plaidons pour la reconnaissance des groupes d'action locale en tant que partenaires essentiels pour les zones rurales et pour leur implication active dans les gouvernements et les institutions de manière plus transversale. L'impact significatif des groupes d'action locale va au-delà de la valeur ajoutée apportée par les projets. La valeur ajoutée des GALs est surtout visible dans leur présence au sein des territoires et des réseaux, en tant que personnes " sur le terrain ". Chaque zone rurale est unique et offre ses propres atouts et opportunités à cultiver et à développer. Les GALs constituent un lien unique entre les politiques européennes et nationales, d'une part, et les questions territoriales, d'autre part. Pour améliorer l'efficacité de la gouvernance multi-niveaux, ainsi que l'innovation, la résilience et les forces, il est également impératif de prendre en compte les besoins locaux réels, la grande diversification des communautés européennes, et de promouvoir la participation de la population rurale au développement de leurs territoires en les rendant propriétaires de leurs propres stratégies.

Un cadre simplifié pour LEADER-DLAL

Nous demandons la mise à disposition de ressources financières suffisantes et fiables pour le développement rural par les acteurs locaux, dans le cadre d'une approche multisectorielle et selon des règles européennes simplifiées et unanimes et encourageons les approches territoriales et multifonds, basées sur les principes fondamentaux du développement local mené par les acteurs locaux et de LEADER, afin d'augmenter le soutien financier global de

l'Union européenne pour le développement rural. À cette fin, nous suggérons d'explorer plusieurs possibilités :

- Si l'approche choisie est de renforcer le multi-fonds, elle doit être simplifiée et rendue obligatoire pour tous les Etats membres.
- Si l'approche choisie est celle d'un programme en gestion directe, elle devra assurer le rapprochement des niveaux européen et local, l'autonomie des groupes d'action locale et le principe de l'approche ascendante.
- Si l'approche choisie est celle d'un nouveau fonds dédié au développement rural local, il devra être financé de manière adéquate, disposer d'un cantonnement suffisant à hauteur d'au moins 10 % et être indexé. Selon les résultats de l'étude de la Commission, LEADER joue le rôle le plus important dans la réalisation des objectifs de la vision à long terme pour les zones rurales au sein de la PAC. L'approche ascendante de LEADER/DLAL nécessite donc une base financière adéquate et une contribution obligatoire de chaque fonds.

Un cadre simplifié pour LEADER / DLAL

Nous appelons à un cadre simplifié et à de meilleures conditions de travail et invitons la Commission, ainsi que le Conseil et le Parlement européen en tant que co-législateurs, à prendre l'initiative de simplifier et de consolider les procédures de mise en œuvre et de gestion dans la mesure du possible. La flexibilité et la simplification sont nécessaires pour garantir que les exigences correspondent aux montants engagés. La lourdeur de la bureaucratie qui accompagne LEADER et DLAL nuit à l'image des GALs et de l'UE. Tous les niveaux, en particulier les gouvernements nationaux, doivent prendre la responsabilité de simplifier - pour les utilisateurs finaux - la mise en œuvre de l'approche DLAL. Un système administratif conçu spécifiquement pour le DLAL doit être mis en place en tenant compte de l'avis des réseaux de GAL. Les territoires ruraux à travers l'Europe ont le même besoin de simplifier davantage cette politique d'une manière pratique, en particulier pour les projets LEADER-DLAL. Bien que cette simplification soit souvent évoquée, elle est entravée par la sur réglementation et l'absence de coordination en raison des différentes exigences administratives et ne peut donc pas être mise en œuvre dans la pratique.

European Leader Association for Rural Development
Brussels, www.elard.eu

FRENCH PRESIDENCY 2023-2024

LEADER FRANCE
Europe & Ruralités

Commencer à réfléchir à l'avenir de LEADER DLAL

- Nous exhortons la Commission européenne, les autres institutions européennes et les Etats membres à déployer tous leurs efforts pour revoir le cadre de LEADER/DLAL avec la réforme des Fonds structurels et d'investissement pour la période de programmation postérieure à 2027.
- Nous demandons à la Commission européenne, aux autres institutions européennes et aux États membres de prendre en considération l'expérience riche et précieuse des groupes d'action locale.

European Leader Association for Rural Development
Brussels, www.elard.eu

FRENCH PRESIDENCY 2023-2024

LEADER FRANCE
Europe & Ruralités

Cette communication s'inspire de la Déclaration de Halmstad du 2 décembre 2021 établie lors de la conférence "LEADER 30 years Celebration", de la Déclaration de Tartu du 23 novembre 2016 établie lors de la conférence "Renouveler LEADER/DLAL pour 2020+ ; Célébration des 25 ans de LEADER en Europe" organisée par l'ELARD et de la conférence de Sigüenza de septembre 2023, en Espagne.

ELARD est une association européenne qui regroupe 32 réseaux nationaux, y compris des pays voisins de l'Union européenne, qui ont adopté et mettent en œuvre la méthodologie LEADER pour le développement local par les acteurs locaux. Ces 32 réseaux nationaux représentent 29 Etats et près de 2 6 00 territoires ruraux organisés en Groupes d'Action Locale.

L'association travaille activement à faire connaître l'approche LEADER auprès des décideurs européens afin de garantir son financement dans la politique européenne de développement rural. Elle soutient le développement local mené par les communautés (par la mise en réseau des acteurs privés et publics, la diffusion des bonnes pratiques, le soutien aux actions innovantes, la coopération européenne, etc.) et représente les intérêts des Groupes d'Action Locale LEADER auprès des gouvernements nationaux et des institutions européennes.